

PEDAGOGIE

L'Inspecteur général

Par un décret de l'Exécutif en date du 5 janvier 1911, notre directeur, M. C.-J. Magnan, a été nommé Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec.

Le poste d'Inspecteur général a été créé à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Voici quelles sont les attributions de l'Inspecteur général :

" 1.—Renseigner le Surintendant sur tout ce qui intéresse l'enseignement primaire, faire pénétrer partout ses instructions et en contrôler l'application ;

" 2.—Surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et apprécier, dans des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun de ces fonctionnaires dans l'exécution de ses devoirs ;

" 3.—Faire l'inspection des écoles normales et des écoles annexes ;

" 4.—Tenir au besoin, sur demande du comité catholique ou du Surintendant, des enquêtes sur des questions particulières ou qui exigent une solution rapide, et remplir tous les autres devoirs inhérents à sa charge qui lui seront déterminés."

Nommé le 5 janvier, M. Magnan est entré en fonction dès le 8 de ce mois.

Le gouvernement a aussi nommé un Inspecteur général pour les écoles protestantes : c'est M. J. M. Sutherland, ancien inspecteur d'écoles.

M. Magnan garde la direction de *L'Enseignement Primaire*. Il importe que l'Inspecteur général soit en relations constantes avec le personnel enseignant. Déjà depuis vingt-et-un ans, le nouvel Inspecteur général par la revue, chaque mois, a des rapports professionnels avec MM. les Inspecteurs primaires et les titulaires des écoles.

L'Enseignement Primaire, plus rapproché du Département de l'Instruction publique par le nouveau lien que le gouvernement vient de créer, rendra encore plus de services que par le passé, si possible.

La direction et la rédaction de *L'Enseignement Primaire* occuperont utilement les temps libres, sinon les loisirs de l'Inspecteur général, comme elle ont employé ceux du professeur de l'École normale.

Notre Directeur

A l'occasion de sa nomination, notre directeur a été l'objet d'unanimes félicitations de la part des journaux de la province de Québec—une feuille exceptée : *Le Pays* de Montréal. Nous reproduisons plus loin l'opinion de la presse, à titre documentaire, et à titre aussi de reconnaissance. Nous remercions du plus profond du cœur tous nos confrères pour leurs sympathiques et trop flatteuses paroles.